

Numéro de l'acte	20191218_081DGS
Nature de l'acte	Délibération
Matière de l'acte	9.1

Envoyé en préfecture le 23/12/2019
Reçu en préfecture le 23/12/2019
Affiché le 
ID : 059-215900846-20191218-20191218_081DGS-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT 59 – NORD

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

de la Commune de **BLARINGHEM**

Séance du **18 DECEMBRE 2019 à 19 Heures**

Nombre de conseillers

- . En exercice : **18**
- . Présents : 16
- . Pouvoirs : 1
- . Votants : 17 ;
- . Absents : 1 ;

Date de convocation :

11 décembre 2019

Le Conseil Municipal de cette commune, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances sous la présidence de **Monsieur DUQUÉNOY Régis,**

Etaient présents :

Mmes LEPLAT, JOURDIN, Mrs BEAUVOIS, MORDACQ P.H., DEVAUX, Adjoints, Mrs MAERTEN, MORDACQ P., DELECROIX, DEFRANCE, Mmes DESMULIE, DERAM, MASSIET, VERRIELE, PLOCKYN, BODDAERT.

A donné pouvoir : Bruno LOUVET à Paul-Henri MORDACQ,

Absent : Milène BILLERAIT

Secrétaire de séance : Mme JOURDIN Bernadette

QUESTION N° 2019-081

OBJET : REGLEMENT INTERIEUR DE LA GARDERIE PERISCOLAIRE

Par délibération n°2018-069, le Conseil Municipal s'est prononcé favorablement à la révision du Règlement Intérieur relatif à la fréquentation de la Garderie Périscolaire permettant de définir avec précision les modalités d'utilisation de ce service public.

Considérant qu'en raison de la mise en place du nouveau service en ligne « My Péri'School », il convient d'adapter le présent règlement.

Ayant délibéré,

Le Conseil Municipal décide, à l'unanimité,

- **DE MODIFIER** le règlement intérieur de la garderie périscolaire (Les modifications sont reprises en bleu)
- **D'AUTORISER** Monsieur le Maire à mettre en œuvre le règlement intérieur de la garderie périscolaire repris en annexe.

Ainsi fait et délibéré, à BLARINGHEM, les jour, mois et an susdits.

Ont signé les membres présents.

Pour Extrait Conforme,

Le Maire,

Régis DUQUÉNOY

